



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

Faits saillants
Séance ordinaire du comité exécutif
2015-05-12

Le comité exécutif a approuvé les résolutions suivantes :

Abolition de postes – Personnel de soutien manuel

EC-150512-HR-0040

ATTENDU QUE le syndicat local représentant le personnel de soutien manuel a été consulté sur les répercussions des modifications apportées aux exigences particulières des écoles et des centres;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que, sur recommandation du comité de la Direction et en vertu de la clause 7-3.08 de la convention collective du personnel de soutien manuel (CSN-S18), le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier abolisse les postes suivants en date du 2015-06-30 :

Classification	Lieu de travail	Pourcentage
Concierge, classe II	École primaire Saint-Paul	100 %
Concierge, classe II	CDC Lachute/École secondaire régionale Laurentian	38,71 %
Ouvrier d'entretien, classe II	Écoles secondaires Mère-Teresa et de Laval	100 %

Adopté à l'unanimité

Création de postes – Personnel de soutien manuel

EC-540512-HR-0041

ATTENDU QUE le syndicat local représentant le personnel de soutien manuel a été consulté sur les répercussions des modifications apportées aux exigences particulières des écoles et des centres;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Paolo Galati que, sur recommandation de la Direction, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la création des postes suivants en date du 2015-07-01 :

Classification	Lieu de travail	Pourcentage
Ouvrier d'entretien, classe II	École primaire Saint-Paul	100 %
Ouvrier d'entretien, classe II	École secondaire Laval Senior	100 %

Adopté à l'unanimité

6.1.3 Plan d'effectifs 2015-2016 du personnel de soutien manuel :

EC-150512-HR-0042

ATTENDU QUE le Syndicat du personnel de soutien manuel a été consulté sur les modifications apportées aux exigences particulières des écoles et des centres;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Paolo Galati que, sur recommandation de la Direction, et conformément à la clause 7-3.07 de la convention collective du personnel de soutien manuel (CSN-S18), le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le plan d'effectif du personnel de soutien manuel pour 2015-2016 compris au document n° SWLSB-2015/05/12-HR-001.

Adopté à l'unanimité

Abolition de postes – Personnel de soutien administratif

EC-150512-HR-0043

ATTENDU QUE le syndicat local représentant le personnel de soutien administratif a été consulté sur les répercussions des modifications apportées aux exigences particulières des écoles et des centres;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Paolo Galati que, sur recommandation de la Direction, et en vertu de l'article 7-3.06 de la convention collective du personnel de soutien, Section locale 577, affilié à la FTQ, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier abolisse les postes suivants en date du 2015-06-30:

Classification	Lieu de travail	Pourcentage
Technicien en organisation scolaire	École secondaire de Laval	50 %
Technicien en organisation scolaire	École secondaire Laval-Liberty	100 %
Technicien en organisation scolaire	Organisation scolaire et transport	100 %
Technicien de travaux pratiques	École secondaire Laval-Liberty	100 %
Technicien de travaux pratiques	École secondaire Laval-Liberty	50 %
Technicien en documentation	École secondaire de Laval	28,5714 %
Secrétaire d'école	École secondaire de Laval	100 %
Secrétaire d'école	École secondaire Laval-Liberty	100 %
Secrétaire de gestion	Services complémentaires/ressources financières	100 %
Secrétaire de gestion	École secondaire régionale Laurentian	100 %
Agent de bureau, classe I	Ressources financières	40 %
Secrétaire	CDC Pont-Viau	100 %
Secrétaire	École secondaire Mère-Teresa	50 %
Secrétaire	École primaire de Morin Heights	28,5714 %
Éducateur en service de garde, classe principale	Services éducatifs	100 %
Surveillant d'élèves	École secondaire Laval-Liberty	100 %
Surveillant d'élèves	École secondaire Laval-Liberty	55,7143 %
Surveillant d'élèves	École secondaire Laurier	50 %

Adopté à l'unanimité

Création de postes – Personnel de soutien administratif

EC-150512-HR-0044

ATTENDU QUE le syndicat local représentant le personnel de soutien administratif a été consulté sur les répercussions des modifications apportées aux exigences particulières des écoles et des centres;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Paolo Galati que, sur recommandation de la Direction, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier crée les postes suivants en date du 2015-07-01:

Classification	Lieu de travail	Pourcentage	Commentaire
Technicienne en administration	École secondaire Joliette (Centre scolaire et communautaire)	56,9049 %	Reconduction d'un projet particulier
Technicienne en administration	École secondaire régionale Laurentian	50 %	
Opérateur en informatique, classe I	Technologies de l'information	100 %	Reconduction d'un projet particulier
Opérateur en informatique, classe I	Technologies de l'information	100 %	Reconduction d'un projet particulier
Secrétaire de gestion	Ressources financières	100 %	
Agent de bureau, classe II	CDC-Pont Viau	100 %	

Adopté à l'unanimité

Abolition de postes – Personnel professionnel

EC-150512-HR-0045

ATTENDU QUE le syndicat local représentant le personnel professionnel de l'éducation a été consulté sur les répercussions des modifications apportées aux exigences particulières des écoles et des centres;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que, sur recommandation de la Direction, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier abolisse les postes suivants en date du 2015-06-30 :

Classification	Lieu de travail	Pourcentage
Agent de gestion financière	Ressources financières	100 %
Animateur de vie spirituelle	Services complémentaires	100 %
Animateur de vie spirituelle	Services complémentaires	30 %
Agent des services sociaux	Services complémentaires	50 %
Conseiller pédagogique	Services éducatifs	100 %
Conseiller pédagogique	CDC Vimont	100 %
Conseiller pédagogique	Services complémentaires	50 %

Adopté à l'unanimité

Rectificatifs de commande – Projet spécial à l'école primaire de Morin Heights

EC-150512-MR-0046

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-141210-MR-0093 octroyant le contrat pour les travaux de rénovation à l'école primaire de Morin-Heights à Groupe Laverdure Construction Inc., au coût total de 624 750,00 \$, taxes en sus (718 306,31 \$, toutes taxes comprises);

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° EC-150422-MR-0032 approuvant des rectificatifs de commande totalisant 33 053,00 \$, avant les taxes (38 002,69 \$, toutes taxes comprises) et faisant passer le coût total du projet à 657 803,00 \$, avant les taxes (756 309,00 \$, toutes taxes comprises);

ATTENDU QUE d'autres rectificatifs de commande totalisant 18 396,85 \$, avant les taxes (21 151,78 \$, toutes taxes comprises) ont dû être apportés durant les travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les rectificatifs de commande totalisant 18 396,85 \$, avant les taxes (21 151,78 \$, toutes taxes comprises).

QUE le coût total du projet, incluant les rectificatifs de commande, soit majoré à 676 199,85 \$, avant les taxes (777 460,78 \$, toutes taxes comprises).

ET QUE la présidente, ainsi que la directrice générale, ou en son absence ou à sa connaissance les directeurs généraux adjoints, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adopté à l'unanimité